

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 7 octobre 2024 à 19 heures au 5160, boulevard Décarie à Montréal, sous la présidence de madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Stephanie Valenzuela, conseillère du district de Darlington;  
 Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;  
 Sonny Moroz, conseiller du district de Snowdon;  
 Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;  
 Despina Sourias, conseillère du district de Loyola;

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;  
 Pierre Boutin, directeur des travaux publics;  
 Guylaine Gaudreault, directrice des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière;  
 Fimba Tankoano, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;  
 Samir Admo, directeur de l'aménagement urbain et de la mobilité;  
 Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement substitut.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, madame la mairesse de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 heures.

Nous reconnaissons que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du Traité de la grande paix. Je remercie la nation Kanien'keha;ka (Mohawk) de son hospitalité en territoire non cédé.

---

## RÉSOLUTION CA24 170206

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 octobre 2024 à 19 heures du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

---

## RÉSOLUTION CA24 170207

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL



Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce tenue le 3 septembre 2024, à 19 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

### PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Gracia Kasoki Katahwa	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attaque du 7 octobre 2023 – retour sur les événements, condamnation des attaques et demande de cessez-le-feu</li> <li>• Retour sur le décès de Jannai Dopwell-Bailey survenu le 16 octobre 2021</li> <li>• Rosh Hachana – 3 et 4 octobre</li> <li>• Yom Kippour – 12 octobre</li> <li>• Soukkot – 17 au 23 octobre</li> <li>• Action de grâce - 14 octobre</li> <li>• Inauguration du parc Elie-Wiesel</li> <li>• Hôpital général Juif – 90e anniversaire</li> <li>• Fête du Triangle – 29 septembre</li> <li>• Passage de la Docteure Myrna Lashley, récipiendaire de l'Ordre du Canada, à l'hôtel de ville de Montréal</li> </ul>
Sonny Moroz	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attaque du 7 octobre 2023 – nombreuses pertes humaines depuis le début du conflit</li> <li>• Montée de l'antisémitisme - montée de la haine envers les communautés et les minorités et importance de favoriser le dialogue pour apaiser les tensions</li> <li>• Action de grâce - 14 octobre</li> <li>• Halloween – 31 octobre</li> <li>• Yom Kippour – 12 octobre</li> <li>• Budget 2025 - points forts, difficultés pour les partis d'opposition d'obtenir des réponses à leurs questions et disparités entre les sommes versées entre les différents districts</li> <li>• Métro de Montréal - inquiétudes concernant l'état des stations sur le territoire</li> <li>• Souhaite davantage de présence et de participation de la part des citoyen.nes au conseil d'arrondissement</li> </ul>
Stephanie Valenzuela	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remerciements pour la présence et la participation des citoyen.nes au conseil d'arrondissement</li> <li>• Attaque du 7 octobre 2023 – impact et répercussions dans le monde et au Canada et nombreuses pertes humaines depuis le début du conflit</li> <li>• Budget 2025 - augmentation significative des taxes au courant des dernières années dans un contexte économique difficile</li> <li>• Inspections dans Côte-des-Neiges – manque d'inspections dans de nombreux bâtiments</li> <li>• Vermine, insalubrité et moisissures - beaucoup de citoyens sont à risque de perdre leur logement à cause de ces problèmes</li> <li>• Octobre rose, mois de sensibilisation au cancer du sein</li> <li>• Mois de l'histoire des femmes</li> <li>• Marche pour l'héritage de Nalie Agustin – 12 octobre</li> </ul>



Peter McQueen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40.06 - adoption du projet particulier visant à transformer l'église <i>Trinity Memorial</i> en salle de spectacle</li> <li>• Succès des Rendez-vous NDG au parc Notre-Dame-de-Grâce</li> <li>• Projet à venir pour revaloriser le Théâtre Empress</li> <li>• Succès de la Placette Royale qui revitalise les cafés et restaurants à proximité</li> <li>• Ouverture d'un marché asiatique qui remplera le supermarché Akhavan sur la rue Sherbrooke Ouest</li> <li>• Travaux de pavage sur de Maisonneuve dans le district de Notre-Dame-de-Grâce</li> <li>• Travaux de pavage à l'intersection de des boulevard Décarie, de Maisonneuve et du chemin Upper Lachine, ainsi que sur les viaducs</li> <li>• Retour de la cueillette des feuilles mortes</li> <li>• Décès d'Albert Sévigny, journaliste pour <i>The Suburban</i></li> <li>• Décès du Dr. Clarence Bane</li> <li>• Rosh Hachana – 3 et 4 octobre</li> <li>• Yom Kippour – 12 octobre</li> <li>• Soukkot – 17 au 23 octobre</li> <li>• Action de grâce - 14 octobre</li> <li>• Repas de l'Action de grâce, organisé par la Légion Royale Canadienne - 11 octobre</li> <li>• Halloween – 31 octobre</li> <li>• <i>Día de los Muertos</i> – 1er et 2 novembre</li> </ul>
Magda Popeanu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attaque du 7 octobre 2023 – nombreuses pertes humaines depuis le début du conflit</li> <li>• Journée nationale des aîné.e.s - 1er octobre</li> <li>• Marche Agissons ensemble pour le mieux-être des aîné.e.s - 1er octobre</li> <li>• Ville inclusive pour les aîné.e.s - solutions concrètes pour améliorer le quotidien des aîné.e.s</li> <li>• Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté - 17 octobre</li> <li>• Fête des récoltes aux Potagers les Bonnets Bleus – 28 septembre</li> <li>• Succès de la piétonnisation de l'avenue Lacombe et de Côte-des-Neiges en fête</li> <li>• Centre hospitalier St. Mary - 100 ans de service à la population</li> <li>• 40.01 - prolongation de la désignation comme rue piétonne et place publique de la bretelle du chemin de la Côte-des-Neiges direction sud</li> <li>• 40.05 - Adoption de deux nouvelles zones protégées à même les zones situées dans les parcs du Précieux-Sang, Mackenzie-King et Marie-Gérin-Lajoie</li> </ul>
Despina Sourias	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attaque du 7 octobre en Israël - courage aux familles affectées par le conflit</li> <li>• Mois de l'héritage latino-américain</li> <li>• Souligne le travail de plusieurs figures latino-américaines œuvrant dans Côte-des-Neiges</li> <li>• Aménagement prochain d'un jardin vertical au parc Loyola</li> <li>• Fin des travaux du chalet au parc Coffee</li> <li>• Aménagement prochain d'un terrain de volleyball au parc Martin-Luther-King</li> <li>• Prochain conseil d'arrondissement dans le district Loyola, au Centre communautaire Westhaven - 4 novembre</li> <li>• 20.01 - travaux de réaménagement du parc Herbert-Outerbridge</li> </ul>

## PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
Hartley Barber	Poubelles
Cynthia Nichols	Westhaven
Françoise Caron	Projet de rénovation du Centre Trenholme
Manon Dancose	Présence de rats dans Snowdon
Thérèse Perreault	Présence de rats dans Snowdon et <b>dépose une pétition de 228 signataires demandant un plan d'action afin d'éradiquer les rats dans Côte-des-Neiges</b>
George Christianis	Itinérance au parc Martin-Luther-King



Ana Dos Santos	Sécurité au parc MacDonald
Alex Trainman Montagano	Budget
Robert Bouthilier	Parade pour le Jour du Souvenir
Danielle Roussy	Présence de rats dans Snowdon
Lianne Côté	Contrôle des loyers

## RÉSOLUTION CA24 170208

### PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

De prolonger la période de questions orales des citoyens du temps maximal permis jusqu'à ce que toutes les personnes qui se sont inscrites aient la possibilité de s'adresser au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.09

### RETOUR À LA PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
Sharon Sweeney	Poubelles, arbres et stationnement sur l'avenue West-Hill
Steven Jass	Piste cyclable Terrebonne
Robert Michael Edgar	Relations entre les différentes communautés culturelles
Iganla Lof	Blocage du chemin de la Côte-Saint-Luc – arrêt des voitures s'arrêtant pour l'école privée Salomon Schechter
Irwin Rapoport	Pistes cyclables et consultations publiques

### PÉRIODE DE QUESTIONS ÉCRITES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
Gabriel Domocos	Tramway sur l'avenue Van Horne
Jonathan Matte	YMCA
Alvin Castro	Pistes cyclables dans Côte-des-Neiges
Vivian Nguyen	Parc Martin-Luther-King
Kathleen Carbone-McNally	Piste cyclable Terrebonne
Pierre Archambault	Namur-Hippodrome
Samir Andraos	Insalubrité des logements et immeubles
Irwin Rapoport	Consultations publiques en arrondissement et Charte des droits des citoyens
Sylvia Rodriguez	Parcs dans Notre-Dame-de-Grâce



Ada Singerman	Collecte du compost
---------------	---------------------

	Personne ayant quitté la séance ou ayant retiré sa question
	Personne s'étant inscrite à la période de questions orales (question supprimée)

---

## PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Sonny Moroz	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande que l'on trouve des solutions pour régler les problèmes en lien avec la collecte des matières compostables au coin de l'avenue Trans Island et de la rue Mackenzie</li> </ul>
-------------	--

---

## CORRESPONDANCE

Aucune correspondance déposée.

---

## RÉSOLUTION CA24 170209

### CONTRAT - LES ENTREPRISES VENTEC INC. - PARC HERBERT-OUTERBRIDGE

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'accorder à Les Entreprises Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de réaménagement du parc Herbert-Outerbridge, pour une somme maximale de 451 104,41 \$, incluant les taxes, conformément aux documents de l'appel d'offres public;

D'autoriser une dépense à cette fin de 451 104,41 \$, incluant les taxes;

D'autoriser une dépense additionnelle de 45 110,44 \$, incluant les taxes, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 11 497,50 \$, incluant les taxes, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense totale de 507 712,35 \$ incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1245537003



---

**RÉSOLUTION CA24 170210**

**CONTRAT - LANCO AMÉNAGEMENT INC. - TERRAIN DE SOCCER - PARC MARTIN LUTHER-KING**

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'accorder à Lanco Aménagement Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de réfection du terrain de soccer du parc Martin Luther King;

D'autoriser une dépense à cette fin de 1 575 416,19 \$, incluant toutes les taxes;

D'autoriser une dépense additionnelle de 157 541,62 \$, incluant toutes les taxes, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 78 770,81 \$, incluant toutes les taxes, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense totale de 1 811 728,62 \$ incluant toutes les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1245537004

---

**RÉSOLUTION CA24 170211**

**CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON-RÉCURRENTES - 9 ORGANISMES**

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Peter McQueen

D'autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant la somme de 9 450 \$;



Organisme	Montant et Donateur
<b>Association des locataires des Habitations de Terrebonne</b> 1142111328 623-6350, rue de Terrebonne Montréal, QC H4B 2Z4 Linda Gouthro Wilson	<b>TOTAL: 600 \$</b> Gracia Kasoki Katahwa: 200 \$ Despina Sourias 200 \$ Sonny Moroz 100 \$ Stéphanie Valenzuela 100 \$
<b>Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges</b> 1143965292 6767, Chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 695 Montréal, QC H3S 2B6 Alimatou Touré	<b>TOTAL: 1 000 \$</b> Gracia Kasoki Katahwa 500 \$ Magda Popeanu 500 \$
<b>Association de la communauté noire de l'Ouest de l'Île / West Island Black Community Association (WIBCA)</b> 1143774959 48C, 4e Avenue Sud Montréal, QC H8Y 2M2 Joan Lee	<b>TOTAL: 600 \$</b> Gracia Kasoki Katahwa 350 \$ Peter McQueen 150 \$ Despina Sourias 100 \$
<b>Centre International de l'Espoir (CIE)</b> 1177476950 5885, avenue de la Côte-des-Neiges Montréal, QC H3S 2T2 Claude Chupenga	<b>TOTAL: 750 \$</b> Gracia Kasoki Katahwa 200 \$ Magda Popeanu 300 \$ Sonny Moroz 250 \$
<b>Société philippine des bénévoles et des bourses d'études du Québec</b> 1142797241 667, rue Cardinal Saint-Laurent, QC H4L 2C8 Josefa Nicolas	<b>TOTAL: 750 \$</b> Sonny Moroz 375 \$ Stéphanie Valenzuela 375 \$
<b>La ligue de baseball mineur de NDG Inc. / NDG Minor Baseball League Inc.</b> 1140970246 407-4810, rue Jean-Talon O. Montréal, QC H4P 2N5 Noah Sidel	<b>TOTAL: 1 500 \$</b> Gracia Kasoki Katahwa 500 \$ Peter McQueen 500 \$ Despina Sourias 500 \$
<b>Les Optimistes de la résidence 5250 Gatineau</b> 1142561670 117-5250, avenue Gatineau Montréal, QC H3T 1Z9 Ahmed Drissi	<b>TOTAL: 1 500 \$</b> Gracia Kasoki Katahwa 500 \$ Magda Popeanu 1 000 \$



<b>UrbaNature Éducation</b> 1173590804 206-5964, avenue Notre-Dame-de-Grâce Montréal, QC H4A 1N1  Lisa Mintz	<b>TOTAL: 2 000 \$</b>  Gracia Kasoki Katahwa 500 \$ Peter McQueen 1 000 \$ Despina Sourias 500 \$
<b>Festival du film grec de Montréal</b> 1166858861 7843, rue Birnam Montréal, QC H3N 2T4  John Caoussias	<b>TOTAL: 750 \$</b>  Gracia Kasoki Katahwa 250 \$ Despina Sourias 500 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1244570015

---

#### RÉSOLUTION CA24 170212

#### DÉPENSE ADDITIONNELLE - CONTRAT - CONSTRUCTION DALLE - COUR DE VOIRIE MADISON

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

D'autoriser une dépense additionnelle de 35 000,00\$, incluant les taxes, pour la construction d'une dalle pour le lavage des camions de la cour de voirie à Madison, dans le cadre du contrat accordé à Construction Arcade (CA22 170314), majorant ainsi le montant total du contrat de 657 115,81 \$ à 692 115,81 \$, incluant les taxes;

D'imputer cette dépense après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1246801002

---

#### RÉSOLUTION CA24 170213

#### DÉPENSE ADDITIONNELLE - CONTRAT- CENTRE COMMUNAUTAIRE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Magda Popeanu





D'autoriser une dépense additionnelle pour l'ajustement du contrat de services professionnels de la firme Affleck de la Riva Architectes S.E.N.C., dans le cadre du projet de rénovation et de mise aux normes de la piscine du centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce, selon les termes du contrat, majorant ainsi le montant total de la dépense autorisée de 1 131 928.88 \$ à 1 642 951,11 \$, incluant les taxes et tous les frais accessoires;

D'autoriser une dépense à cette fin de 444 367,16 \$, incluant toutes les taxes;

D'autoriser une dépense additionnelle de 57 973,54 \$, incluant toutes les taxes applicables, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle totale de 511 022,24 \$, incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel;

De procéder à une évaluation du rendement de la firme Affleck de la Riva Architectes S.E.N.C.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1249487004

---

#### **RÉSOLUTION CA24 170214**

#### **REMBOURSEMENT DE DÉPENSES - CONTRAT - PARC MACKENZIE-KING**

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser, dans le cadre du contrat de travaux octroyé à la firme Procova inc., pour le projet de rénovation du chalet du parc Mackenzie-King, le remboursement de dépenses d'un montant de 800 000 \$ net de ristournes de taxes à l'arrondissement par le programme de *Protection des bâtiments de compétence locale (volet maintien d'actifs)* et de retourner la somme totale au surplus libre de l'arrondissement;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1239487004

---

#### **RÉSOLUTION CA24 170215**

#### **MODIFICATION - CONVENTION DE PRÊT DE LOCAUX - INSTITUT FRASER-HICKSON**

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa



appuyé par Peter McQueen

D'approuver une modification à la convention de prêt de locaux du 3755, rue Botrel, intervenue avec l'Institut Fraser-Hickson (résolution CA24 170154) afin de corriger le délai de préavis écrit et le délai de libération des locaux, en cas de résiliation de la convention, et approuver le projet d'avenant à la convention à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1248942002

---

### **RÉSOLUTION CA24 170216**

#### **DON - MICROFORÊT BELVÉDÈRE TERRY-FOX**

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Peter McQueen

D'accepter le don de 9 600\$ d'Arbre-Évolution, coop de solidarité, pour la réalisation d'une micro-forêt au belvédère Terry-Fox, dans le cadre du programme de reboisement social Arbre-Évolution pour l'automne 2024;

D'approuver l'entente pour la micro-forêt;

D'imputer ce montant conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1249982004

---

### **RÉSOLUTION CA24 170217**

#### **DÉPÔT - ÉVOLUTION DÉPENSES ET REVENUS - AOÛT 2024**

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa dépose l'évolution des dépenses et des revenus projetés pour l'année 2024 en date du 31 août 2024 et l'état comparatif des revenus et des dépenses réelles au 31 août 2024 par rapport au 31 août 2023, pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

30.02 1249060004

---

### **RÉSOLUTION CA24 170218**

#### **ORDONNANCES - PLACE PUBLIQUE - CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES**

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Magda Popeanu



D'autoriser l'aménagement de la Placette CDN;

D'édicter, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., c. B-3, article 20), l'ordonnance OCA24 17061 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, du 1<sup>er</sup> novembre 2024 au 15 novembre 2024, à certaines conditions.

D'édicter, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, alinéa 8), l'ordonnance OCA24 17062 permettant la fermeture de la bretelle du Chemin de la Côte-des-Neiges direction sud entre Queen-Mary et la rue du Frère-André, entre le 1<sup>er</sup> novembre 2024 et le 15 novembre 2024, et autoriser l'occupation du domaine public du 1<sup>er</sup> novembre 2024 au 15 novembre 2024;

D'édicter, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8), l'ordonnance OCA24 17063 permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées, conformément aux exigences de l'ordonnance, du 1<sup>er</sup> novembre 2024 au 15 novembre 2024, sous réserve de tout décret ou arrêté ministériel du gouvernement du Québec;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1249223005

---

## **RÉSOLUTION CA24 170219**

### **ORDONNANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - ÉVÉNEMENTS**

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Peter McQueen

D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 7 octobre 2024 » joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances OCA24 17064, OCA24 17065 et OCA27 17066 autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1249501008

---

## **RÉSOLUTION CA24 170220**

### **ORDONNANCES - PROLONGATION CAFÉ/TERRASSE - PARC NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Peter McQueen



De prolonger la tenue du projet d'offre alimentaire/café-terrasse jumelée à une programmation d'animations au pavillon du parc Notre-Dame-de-Grâce pour la période allant du 14 octobre 2024 au 15 mars 2025 et édicter les ordonnances OCA24 17067 et OCA24 17068 à cet effet.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1249223004

---

## RÉSOLUTION CA24 170221

### AVIS DE MOTION - DÉPÔT PROJETS DE RÈGLEMENTS

Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté les règlements intitulés « *Règlement modifiant le Règlement établissant une rémunération additionnelle pour le maire d'arrondissement (RCA07 17132)* » et « *Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement occupant certaines fonctions (RCA17 17283)* » aux fins de remplacer la formule d'indexation et de suspendre l'application de toute indexation pour l'exercice 2024 et dépose les deux projets de règlements.

40.04 1243408001

---

## RÉSOLUTION CA24 170222

### ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT RCA24 17400

ATTENDU QUE le projet de règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (01-276)*, afin de corriger les limites des zones 0542, 0596 et 0628, d'ajouter la catégorie d'usage " Espace naturel - E.1(2) " à la zone 0596 et de créer deux nouvelles zones E.1(2) (1001 et 1002) à même les zones 0589 et 0268, a été précédé d'un avis de motion conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*(RLRQ, c. C-19) et a été adopté à la séance ordinaire du conseil tenue le 6 mai 2024, conformément à l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*(RLRQ, c. A-19.1) ci-après désignée « la LAU »;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement a été tenue le 23 mai 2024, conformément à l'article 125 de la LAU et que les personnes et organismes désirant s'exprimer ont été entendus;

ATTENDU QUE dès le début de la séance de ce jour, des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public;

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Magda Popeanu



D'adopter, avec changement, le second projet de règlement RCA24 17400 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (01-276)*, afin de corriger les limites des zones 0542, 0596 et 0628, d'ajouter la catégorie d'usage " Espace naturel - E.1(2) " à la zone 0596 et de créer deux nouvelles zones E.1(2) (1001 et 1002) à même les zones 0589 et 0268 (Parcs du Précieux-Sang, Mackenzie-King et Marie-Gérin-Lajoie).

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1246290007

---

## RÉSOLUTION CA24 170223

### SECOND PROJET DE RÉSOLUTION - PROJET PARTICULIER PP-145

ATTENDU QUE le projet de résolution approuvant le projet particulier PP-145 visant à autoriser certains usages de la famille équipements collectifs et institutionnels, ainsi que les usages de salle de spectacle, d'exposition, de réception, de réunion, les cliniques médicales, les écoles d'enseignement spécialisé, les bureaux et l'usage restaurant-traiteur comme usage complémentaire, pour l'immeuble situé au 5220, rue Sherbrooke Ouest, a été adopté à la séance ordinaire tenue le 3 septembre 2024, conformément aux articles 124 et 145.38 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) ci-après désignée « la LAU »;

ATTENDU QUE trois affiches ont été placées le 17 septembre 2024 dans un endroit bien en vue sur l'emplacement visé par la demande, de manière à annoncer la nature de celle-ci et le lieu où toute personne intéressée peut obtenir les renseignements relatifs au projet particulier, conformément à l'article 145.39 de la LAU;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet de résolution a été tenue le 25 septembre 2024, conformément aux articles 125 et 145.38 de la LAU et que les personnes et organismes désirant s'exprimer ont été entendus.

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Peter McQueen

D'adopter, avec changement, le second projet de résolution approuvant le projet particulier PP-145 visant à autoriser certains usages de la famille équipements collectifs et institutionnels, ainsi que les usages de salle de spectacle, d'exposition, de réception, de réunion, les cliniques médicales, les écoles d'enseignement spécialisé, les bureaux et l'usage restaurant-traiteur comme usage complémentaire, pour l'immeuble situé au 5220, rue Sherbrooke Ouest, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (CA02 17017).

## CHAPITRE I

### TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique à la propriété située au 5220, rue Sherbrooke Ouest et correspondant au lot 4 139 707 du cadastre du Québec, tel qu'il est illustré sur le plan intitulé « Territoire d'application » de l'annexe A de la présente résolution.



## CHAPITRE II

### AUTORISATION

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire décrit à l'article 1, l'occupation est autorisée conformément aux conditions énoncées à la présente résolution.

3. À cette fin, il est notamment permis de déroger à l'article 123 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (01-276), afin d'autoriser les usages suivants :

- Activité communautaire ou socioculturelle;
- bibliothèque;
- garderie;
- maison de la culture;
- musée;
- salle de spectacle;
- salle d'exposition;
- salle de réception
- salle de réunion;
- cliniques médicales;
- écoles d'enseignement spécialisé;
- bureau;
- restaurant-traiteur comme usage complémentaire.

Toute autre disposition réglementaire non incompatible, avec celles prévues à la présente résolution, continue de s'appliquer.

## CHAPITRE III

### CONDITIONS

#### SOUS-SECTION I

#### CONDITIONS RELATIVES AU PROJET D'OCCUPATION DE L'IMMEUBLE

4. Une demande de permis de transformation visant à autoriser une occupation de l'immeuble en vertu de la présente résolution est soumise au respect des conditions suivantes :

- a) que le plafond en fausse-voûte de bois peint ainsi que son intégrité visuelle soient conservés ;
- b) que les lustres et appliqués muraux de la nef et la galerie soient conservés;
- c) que les motifs peints au pochoir sur les murs du chœur et les imitations de maçonnerie pour les ouvertures soient conservés;
- d) que les vitraux soient conservés et réparés au besoin.

#### SOUS-SECTION II

#### DOCUMENTS NÉCESSAIRES AU DÉPÔT DE LA DEMANDE DE TRANSFORMATION ET D'OCCUPATION DE L'IMMEUBLE



5. En plus de tout autre document exigible, une demande de permis de transformation visant à autoriser une occupation de l'immeuble en vertu de la présente résolution doit être accompagnée :

- a) d'un document faisant état d'un diagnostic détaillé et rigoureux de l'état physique du bâtiment et des engagements en matière de travaux de conservation tant intérieurs qu'extérieurs fournis et réalisés par une personne experte dans le domaine, notamment en histoire, en patrimoine et en architecture;
- b) d'un rapport d'expertise acoustique et, s'il y a lieu, des mesures ou des interventions spécifiques visant à prendre en compte les impacts du bruit et des vibrations que pourrait engendrer l'exercice des usages autorisés sur les habitations voisines;
- c) d'un plan de gestion des déplacements, incluant les engagements et ententes nécessaires à sa mise en œuvre, en lien avec les besoins du projet. Un tel plan devra être conforme aux attentes de l'arrondissement, lesquelles visent à ce que soient minimisés les impacts liés à la présence et à la circulation des véhicules dégagés par les activités dans le voisinage;
- d) d'un plan de gestion des matières résiduelles.

## **ANNEXE A**

Territoire d'application

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1245626006

---

## **RÉSOLUTION CA24 170224**

### **ADOPTION - RÈGLEMENT RCA24 17403**

ATTENDU QUE le règlement abrogeant le *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divisée à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (R.R.V.M. c. C-11) a été précédé d'un avis de motion et a été déposé à la séance ordinaire du conseil tenue le 3 septembre 2024, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et* (RLRQ, c. C-19);

ATTENDU QUE dès le début de la séance de ce jour, des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public.

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter, tel que soumis, le règlement RCA24 17403 abrogeant le *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divisée à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (R.R.V.M. c. C-11).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1246290024

---



**RÉSOLUTION CA24 170225****DÉROGATION MINEURE - 6275, RUE SHERBROOKE OUEST**

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, à sa séance du 11 septembre 2024, la demande de dérogation mineure en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006);

ATTENDU qu'un avis relativement à la demande de dérogation mineure a été publié en ligne le 20 septembre 2024 afin de statuer sur la demande de dérogation mineure, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Peter McQueen

D'accorder une dérogation à l'article 22 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (01-276)*, afin de permettre l'agrandissement, tel que réalisé, d'un agrandissement de l'appentis mécanique pour le bâtiment multifamilial jumelé situé au 6275, rue Sherbrooke Ouest, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006).

Selon la condition suivante :

- Que l'agrandissement soit peint de la même couleur que la construction hors toit préexistante et du solin du parapet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1245626010

---

**RÉSOLUTION CA24 170226****NOMINATION - MAIRESSE SUPPLÉANTE**

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

De nommer Madame Despina Sourias, conseillère du district de Loyola, mairesse suppléante du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce pour les mois de novembre 2024 et ce, jusqu'à la fin de son présent mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.01 1246290029

---

**RÉSOLUTION CA24 170227****DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS - AOÛT 2024**



Madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa dépose les rapports faisant état de décisions prises par tout le personnel, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044) et les rapports de toutes les dépenses du mois d'août 2024.

60.01 1247479009

---

## **RÉSOLUTION CA24 170228**

### **MODIFICATION DU LIEU DE LA SÉANCE DU CONSEIL - NOVEMBRE 2024**

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Despina Sourias

De désigner le Centre communautaire Westhaven, situé au 7405, avenue Harley, pour la tenue de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 novembre 2024.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

70.01 1243408002

---

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 22 heures 30.

---

Gracia Kasoki Katahwa  
La mairesse d'arrondissement

---

Geneviève Reeves  
La secrétaire d'arrondissement

---

Les résolutions CA24 170206 à CA24 170228 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

